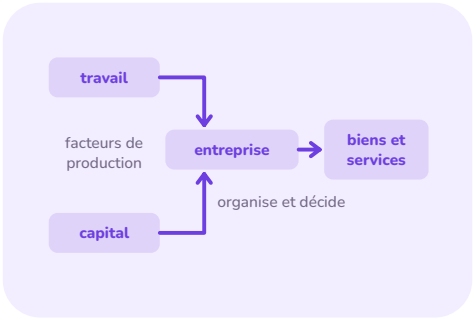
SES · PREMIÈRE GÉNÉRALE

Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?



7 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.

1 Des entreprises très diverses

- Entreprise : organisation qui produit des biens et services marchands en combinant travail et capital.
- Taille : microentreprise (moins de 10 salariés), PME (moins de 250), ETI (moins de 5 000), grande entreprise.
- Secteurs : primaire, secondaire, tertiaire. Plus de neuf entreprises sur dix sont des microentreprises.

2 Statuts juridiques et ESS

- Entreprise individuelle : un entrepreneur seul. Société (SARL, SAS, SA) : personne morale, associés responsables en principe à hauteur de leurs apports.
- ESS (loi de 2014) : associations, coopératives, mutuelles, fondations ; gouvernance démocratique, bénéfices surtout réinvestis.

3 L'entreprise, une organisation

- Division horizontale (entre tâches) et verticale (conception et exécution) du travail.
- Coordination par la hiérarchie, les règles et procédures, l'ajustement mutuel.

4 Qui décide dans l'entreprise ?

actionnaires → conseil d'administration → direction générale

- Gouvernance : règles qui répartissent le pouvoir de décision et organisent le contrôle des dirigeants.
- Grandes sociétés : séparation de la propriété (actionnaires) et du pouvoir (managers).

5 Parties prenantes et RSE

- Parties prenantes internes (actionnaires, dirigeants, salariés) et externes (clients, fournisseurs, État, riverains), aux intérêts en partie divergents.
- RSE : répondre des effets de son activité sur la société et l'environnement ; notion débattue.

6 Conflits et coopération

valeur ajoutée = chiffre d'affaires – consommations intermédiaires

- Conflits sur le partage de la valeur ajoutée, les conditions de travail, l'emploi ; la grève est un droit.
- Dialogue social : syndicats, CSE, négociation d'accords d'entreprise.

7 La figure de l'entrepreneur

- Schumpeter : l'entrepreneur innove (produit, procédé, débouché, matière première, organisation) ; destruction créatrice.
- Distinguer l'entrepreneur, l'actionnaire qui apporte le capital et le manager, dirigeant salarié.

Pièges à éviter

- Croire que toute entreprise cherche uniquement le profit : les entreprises de l'ESS poursuivent d'autres buts.
- Confondre division horizontale (répartir les tâches) et division verticale (séparer conception et exécution).
- Penser que les actionnaires dirigent eux-mêmes les grandes sociétés : ils élisent le conseil, qui nomme la direction.
- Opposer conflit et coopération : les deux coexistent dans l'entreprise.
- Réduire l'entrepreneur au propriétaire du capital : chez Schumpeter, c'est l'innovateur.